La centrale Hambrégie retoquée

by Le Moniteur - mardi, octobre 06, 2015

http://correspondances.fr/la-centrale-hambregie-retoquee/

Le Conseil d'Etat a annulé le permis de construire de la centrale combinée au gaz que la société Direct Energie comptait implanter sur l'Europôle de Sarreguemines.

Engagé en 2010, le projet Hambrégie prévoyait un investissement de 772 millions d'euros. Il avait déjà été débouté par le tribunal administratif de Strasbourg en 2012, puis par la cour administrative de Nancy en 2014.

1 / 1